



CNRS-INSERM
INRIA-IRD-INED
INRETS-INRP

Prime d'intéressement collectif pour les personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur :

Valérie Pécresse institue le salaire à la carte et poursuit la casse du service public.

Un nouveau décret paru le 9 juin 2010 instaure une prime prise sur les contrats qui financent les laboratoires, qu'ils soient passés avec des entreprises, l'Agence Nationale de la Recherche ou encore avec des associations non lucratives. C'est la mise en place du salaire à la carte injuste et non justifié.

L'arsenal de primes s'allonge : succès garanti pour maintenir des bas salaires et renforcer la concurrence au sein des unités. Une fois de plus Valérie Pécresse s'assoit sur le statut de la fonction publique : finis les salaires basés sur la qualification ! Le PDG du CNRS nous incite dans un interview à devenir les footballeurs de la science mondialisée, la Ministre nous demande d'être chasseurs de prime, des Kerviels de la recherche.

Un complément de salaire serait le bien venu avec les 8% de perte de pouvoir d'achat depuis 2000. Cependant, si le salaire est un revenu fixe pour une famille, l'attribution de la prime est incertaine. Comment un foyer peut-il gérer son budget avec des revenus irréguliers ? Ajoutons que **les primes alimentent un fonds de pension** (système de retraite par capitalisation) par le prélèvement d'une cotisation supérieure en % à celle prélevées sur les salaires. Les pensions versées dépendent uniquement des marchés financiers. Avec la crise financière, dans plusieurs pays les régimes par capitalisation se sont effondrés au détriment des salariés qui n'avaient plus que leurs yeux pour pleurer. Le gouvernement veut faire des primes l'élément déterminant du salaire. Qui seront les dindons de la farce?

Cette prime pernicieuse valorise l'affairisme, l'individualisme et l'allégeance puisque la rémunération ne dépendra plus de la qualification mais des contrats décrochés. Le public s'aligne ainsi sur le privé par le biais **de primes de rentabilité et de performance** alors qu'il n'est pas soumis aux mêmes missions, logiques et contraintes. Les grands groupes industriels pourront directement faire leur marché dans les laboratoires de la recherche publique entretenus sur les deniers publics. Après la chasse aux non publiants, on passe à la chasse aux non rentables.

Que devient la qualité scientifique ? Elle passe à la trappe tout comme l'indépendance de la recherche puisque ce sont les commanditaires des contrats qui rétribueront en partie les personnels de la recherche.

Du développement général des connaissances, Sarkozy et Pécresse n'en ont que faire ! Leur ambition pour financer la recherche : des téléthons généralisés, des fondations plaçant leurs capitaux en bourse (les salaires avec!!), des associations non lucratives qui feront des "dons" aux laboratoires sur lesquels seront soutirées les primes d'intéressement aux personnels..... A vos bons cœurs, citoyens, citoyennes !

Le maintien de la liberté de recherche, de la qualité de cette recherche, le développement des connaissances dans toutes les disciplines, nécessitent des **personnels de la recherche publique bien rémunérés**, c'est à dire à leurs niveaux de formation, de qualification, de responsabilité. Nous refusons l'instauration de la rémunération au mérite, au détriment du salaire de base, socle d'équité.

<p>ADMINISTRATIFS CHERCHEURS INGENIEURS TECHNICIENS THESARDS</p> <p>REJOIGNEZ UN SYNDICAT <i>Intercatégoriel</i> <i>Indépendant</i> <i>Démocratique</i> <i>Unitaire</i></p>	<p>J'adhère au S.N.T.R.S-C.G.T</p> <p>NOM : _____ Prénom : _____</p> <p>Corps et grade : _____</p> <p>Adresse du labo ou service : _____</p> <p>Téléphone : _____ Fax: _____</p> <p>Courrier Electronique : _____</p>
<p>SNTRS-CGT 7, rue Guy Môquet 94801 VILLEJUIF Tél. 01 49 58 35 85 -Fax 01 49 58 35 33 -Mèl : sntrscgt@vjf.cnrs.fr web :http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr</p>	